



Vice caché problème électronique sur grand c4 picasso

Par **rosy17**, le **03/03/2011** à **20:09**

Bonjour,

je suis en possession d'un C4 Picasso 7 places de février 2007. ce véhicule a été plusieurs fois en défaut électronique et a subi depuis des réparations de la part du constructeur sans pour autant résoudre le problème. n'étant plus sous garantie(déjà en extension) le siège citroën prend encore une fois (mars 2011) les réparations à leur compte. passé au contrôle technique par mes soins, le contrôleur n' a pas voulu connecter mon véhicule sur le banc électronique car déjà 4 C4 Picasso datant de février 2007 ont mis sont banc en défaut et il ne pouvait plus travailler sans s'être fait dépanner avant !! selon citroën : pas de problème sur cette série ! je voudrais avoir un échange de ce véhicule. il me propose seulement 500 € de rabais sur un véhicule neuf !!!!!!! de qui se moque-t-on. selon vous, que puis-je espérer et obtenir ? que dois-je faire ?

merci de votre écoute et de votre future réponse.